

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Campagne PST 2024

SDJES 31



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

MAXIUS GARTEL NATIONALE
30 JOUR!
CHAQUE JOUR!



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Excellence
Équité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne



HAUTE-GARONNE

Au programme

Chiffres nationaux
PST 2024

01

Professionalisation

- Règles de gestion
- Critères d'éligibilité

03

Projets Sportifs Territoriaux

Politiques Publiques Sportives.

05

02

Projets sportifs
Fédéraux ≠ Territoriaux

04

Savoir Sportifs Fondamentaux

- Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique
- Savoir Rouler à Vélo.

06

Les dossiers / les échéances



Chiffres nationaux	2022 en M€	2023 en M€	2024 en M€
Emploi et « apprentissage »	37	46,45	38.23
		-20%	-37,4%
	61,1	48,1	
Plan 1J / 1S	24,1	1,58	XXXX
Plan prévention noyade et dév. Aisance Aquatique	3	3	2.65
SRAV	---	---	1.75
Actions ultra marines	4,5	4,08	4.56
Déploiement des PST (pol.publ. – LVS- GCN- BOPdéclinaison Terr.)	7,5	8,5	7.10
TOTAL	76,1	64,06	72,09

Dont GCN et fond d'amorçage + aide aux FD

Baisse de 5.3%

PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

- ↳ Coordonnés par les fédérations sportives
- ↳ Informations auprès de chaque fédération pour connaître les critères et les échéances

PSF:
Dossiers
déposés sur
le « Compte
Asso »

PSF:
Code de
subvention à
récupérer
auprès de sa
fédération

PSF :
31 mai 2024
retour des
propositions des
fédérations
(bénéficiaires et
montants associés) à
l'agence (ANS)

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Gérés par les délégués territoriaux des SDJES pour :

Soutenir la
professionnalisation
du mouvement
sportif via l'emploi

Soutenir le plan de
« Développement
des Savoirs
Sportifs
Fondamentaux »
- JAN-AAQ
- SRAV

Accompagner le
déploiement
des **Projets sportifs
Territoriaux**
« autres »

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

Emplois « agence du
sport »

114 000 €

- 8 ou 9 emplois à créer en 2024 en Haute-Garonne
- Le reste en aides à l'emploi (entre 6 000 et 18 000€)

SUPPRESSION
AIDE
APPRENTISSAGE

Emplois ESQ

35 200 €

- 2 Emplois Sportifs Qualifiés parasport pour les CD Sport Adapté et le CD Handisport

Emplois Socio-Sportifs

- Déploiement du dispositif « 1000 emplois socio-sportifs »
- Instruction de concert entre ANS-Fédérations Sportives-DRAJES-SDJES(Cf. note)

Emplois Renouvelés
« Agence »

295 200 €

- 20 emplois renouvelés en 3^{ème} année de financement
- 7 emplois renouvelés en 2^{ème} année de financement

Montant en 2022:
193 231€ =
16 emplois

Montant en 2023 :
84000€ =
7 emplois

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

Emplois
« agence du
sport »

Règles de
gestion

114 000 €

- ❑ Contractualisé pour 2 ou 3 ans : 12 000 € / an pour un temps plein
- ❑ Prioriser les emplois pour le **développement de la pratique des femmes, des jeunes filles et des personnes en situation de handicap**
- ❑ Privilégier les **créations d'emplois** en cohérence avec les déclinaisons territoriales des fédérations
- ❑ Recruter les nouveaux **emplois prioritairement au sein des territoires carencés** (hors ceux destinés au développement de la pratique des personnes en situation de handicap).
L'objectif global de l'Agence en 2024 est de consacrer 60% des crédits aux territoires carencés (QPV, ZRR)
- ❑ Poursuivre le plan de continuité « Campus 2023 » en renouvelant les aides pluriannuelles aux apprentis issus du programme Campus 2023 et ayant terminé leur formation (38 emplois en Occitanie)

Montant en 2022:
193 231€ =
16 emplois

Montant en 2023 :
84000€ =
7 emplois

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

Emplois
Règles
d'éligibilité

**Quelque soit
le dispositif !**

- L'attribution d'une aide à l'emploi est conditionnée au respect du contrôle d'honorabilité des dirigeants (président) et salariés de l'association
- Pour le recrutement d'un éducateur, il est nécessaire de **justifier d'une carte professionnelle**
- L'employeur est tenu de **respecter une convention collective**
- Afin de renforcer la qualité des emplois, **l'association s'engage à élaborer**
 - ✓ **un plan de formation pluriannuel à destination des dirigeants**, pour consolider leurs compétences d'employeurs,
 - ✓ **un plan de formation pluriannuel continue des salariés** pour les aider à renforcer et diversifier leur compétences.
 - ✓ A fournir à l'issue de la signature de la convention initiale
- Suite ...

Montant en 2022:
193 231€ =
16 emplois

Montant en 2023 :
84000€ =
7 emplois

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

Emplois
Règles
d'éligibilité

**Quelque soit
le dispositif !**

- ❑ ...Suite
- ❑ Pour les années 2 et 3, il est prévu que le **versement soit conditionné** :
 - ✓ par le suivi par **l'employeur et le salarié**,
 - ✓ d'une **formation de sensibilisation à la lutte contre les violences à caractère sexuel et sexiste dans le sport**.
- ❑ Une note sera diffusée ultérieurement pour informer les services du calendrier et des modalités d'organisation de ces formations **pour la saison 2024-2025**

Montant en 2022:
193 231€ =
16 emplois

Montant en 2023 :
84000€ =
7 emplois

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX SAVOIRS SPORTIFS FONDAMENTAUX

Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique

Dispositif Aisance AQuatique (4 à 6 ans) 20 526 €

- **Pour le milieu scolaire** : Organisation de « classes bleues » cycle d'apprentissage de la natation et formations des MNS
- **Pour les clubs et/ou les collectivités territoriales** en péri ou extra scolaire : « Stages Bleus »

AISANCE
AQUATIQUE



Dispositif J'Apprends à Nager 20 526 € (6 à 12 ans et + 45 ans) QPV-ZRR

Organisation de stages d'apprentissage de la natation

Montant en 2023
AA: 21 423,5€
J'AN : 21 423,5€

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX SAVOIRS SPORTIFS FONDAMENTAUX



Dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) : 19 353 €

- ❑ Objectif de généraliser l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie: de 3 blocs de 10h minimum
- ❑ Actions à destination des enfants de 6 à 12 ans, ou 18 ans si en situation de handicap



Toutes les informations sur le Padlet :

https://padlet.com/cecileargiolas/site-internet_sdjes-31-p-le-sport-savoir-rouler-v-lo-srav-ce-crdfly47e70okdt1

Montant en 2023
SRAV = 15 000 €

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Projet Sportif Territorial : 61 578 €



LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Enveloppe régionale DRAJES : 50 000 €

Lutte contre les
dérives et
violences
sexuelles dans
le sport

4 structures
engagées sur cette
politique publique
sportive

Mais toute autre
structure peut
entrer en
collaboration avec
la DRAJES

IREPS /
Colosse APA /
EPESS /
PAPILLON

Quand il y a un
SDJES avec une
action d'ampleur,
la DRAJES peut
flécher une
enveloppe
conditionnée par
un contrôle
qualité

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX CALENDRIER 2024

Lancement de la
campagne PST
2024

02/04/2024

Ouverture
du
« CompteAsso »
= dépôt des
dossiers
de subventions
du **02/04/2024**
au **16/05/2024**

Commission
Départementale
SDJES 31

14 juin 2024

CONFérence des
Financeurs du
Sport >Validation
des crédits au titre
du PST

27 juin 2024

CONFérence des
Financeurs du
Sport
>Validation des
reliquats de
crédits au titre de
la campagne PST
2024

**13 septembre
2024**

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Le Compte **Asso**

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

<https://www.agencedusport.fr/documentations/le-compte-asso>

- **Les Dossiers :**
 - A déposer sur « **Le Compte Asso** »
 - Code de subvention pour la Haute-Garonne **389**
- **Les sous types de financements selon le dispositif choisi :**
 - Part territoriale – « **Emploi** » même si aide ponctuelle à l'emploi
 - Part territoriale – « **Savoirs Sportifs Fondamentaux** »
 - Part territoriale – « **Aides territoriales (hors emploi)** »
 - Part territoriale – « **Emploi socio-sportifs** » (gestion différenciée)

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Découvrir le Compte Asso

- ① Avant la demande de subvention
 - ☞ Mettre à jour les infos de la structure



- ② Effectuer la demande



LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les
démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

1

Sélection de
la subvention

2

Sélection du
demandeur

3

Pièces
justificatives

4

Description du
projet

5

Attestation et
« soumission »

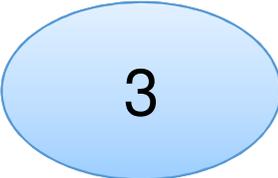
1. Transmission

2. Confirmer la
transmission

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Le Compte Asso
Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association
Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



Pièces justificatives



Description du projet



Attestation et « soumission »



1. Transmission



2. Confirmer la transmission

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Avez-vous obtenu une subvention pour le même dispositif l'an passé ? Oui Non

Le dossier est-il une demande pluriannuelle ? Oui Non

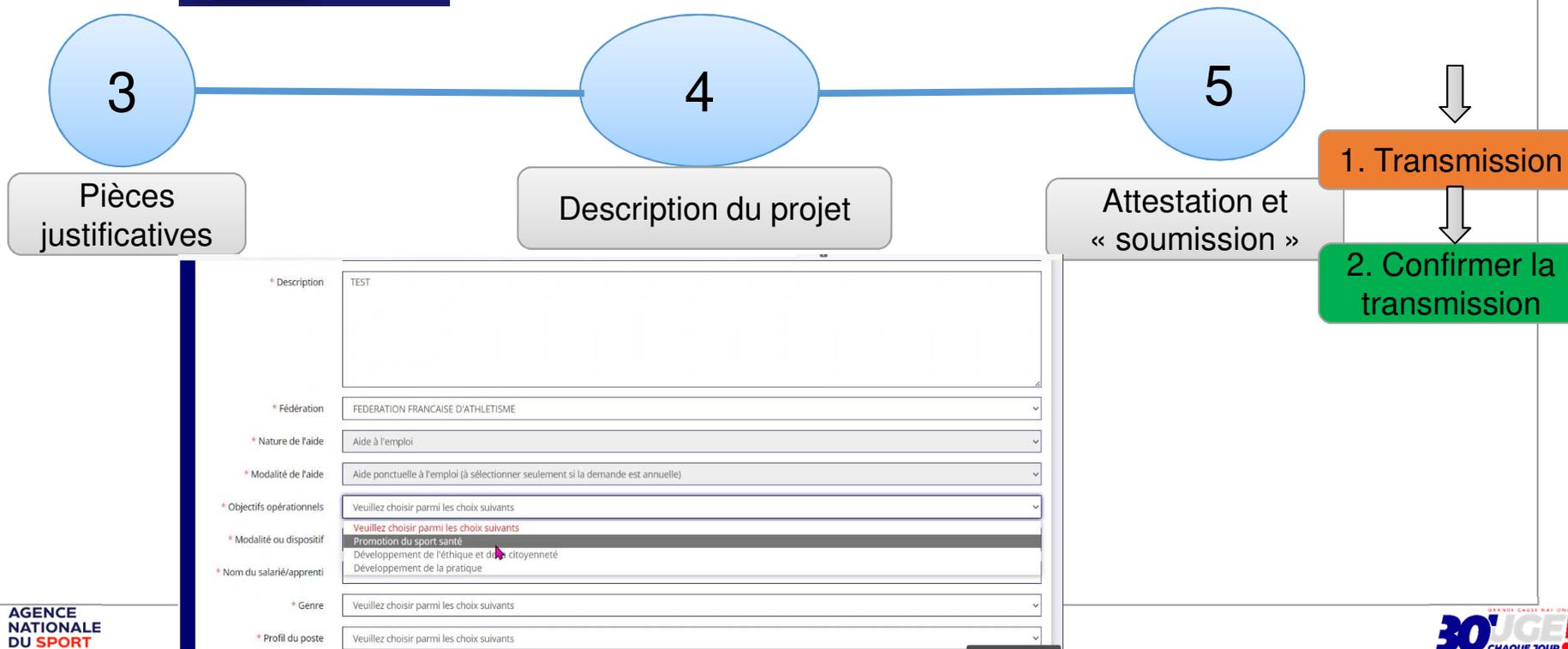
LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Projet de l'association *	Association	ANDES.jpg	22/01/2024 09h15	2024		 
Statuts *	RNA	Non défini	23/07/2015 11h57	2015		
Liste des dirigeants *	RNA	Non défini	23/07/2015 11h58	2015		

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX



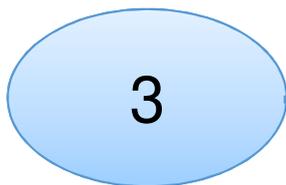
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX



<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



Pièces justificatives



Description du projet



Attestation et « soumission »

1. Transmission

2. Confirmer la transmission



LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Les documents à télécharger sur le site SDJES 31 « [ici](#) » :**
 - Note_cadrage_occitanie_ANS-PST_2024
 - Note_fiche_emploi_2024
 - Note_savoirs_fondamentaux_2024
 - Note_fiche_Autres actions (hors PSF)_2024
 - Diaporama présenté par le SDJES 31

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Les documents à fournir pour paiement des emplois 2^{ème} année et 3^{ème} année :

- ☞ Sur «le compte asso», compléter le compte rendu financier de l'emploi 2022/23
- ☞ Soyez attentifs à la réception d'un mail du SDJES 31 provenant de Philippe MIGEON à partir du 10/04/2024
- ☞ Mail contenant toutes les indications nécessaires au renouvellement de l'emploi

LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Dates des présentations :

- ☞ **Lundi 08 avril 19h-21h en présentiel** à la Maison des sports à Labège à destination des Comités Départementaux et des clubs
- ☞ **Jeudi 11 avril 18h30-19h45 en visio-conférence** pour les Comités Départementaux et des clubs

Lien de connexion : <https://urlr.me/Cp3Yr>

CONTACTS

SDJES HAUTE GARONNE : En ligne à partir du 09/04/2024

Lien : <https://www.ac-toulouse.fr/developpement-de-la-pratique-sportive-en-haute-garonne-124705>

BRIET Wara
Référente PST - ANS
wara.briet@ac-toulouse.fr
Tel : 05 36 25 86 62
5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

MIGEON Philippe
Emploi / prévention des noyades
philippe.migeon@ac-toulouse.fr
Tel : 05 36 25 86 34
5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

ARGIOLAS Cécile
Savoir Rouler à Vélo
cecile.argiolas@ac-toulouse.fr
Tel : 05 36 25 86 32
5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

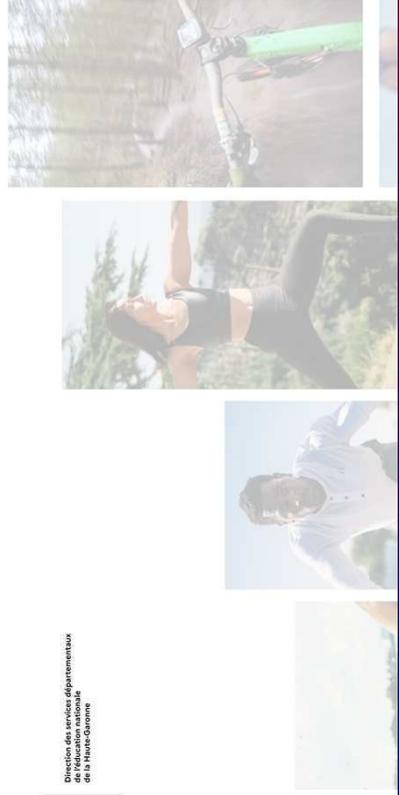
CHARRON Patrick
Sport en Milieu Scolaire
Patrick.charron@ac-toulouse.fr
Tel : 05 36 25 86 72
5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

CDOS 31 :

<https://cdos31.org>

ENDTZ Norbert
norbert.endtz@cdos31.org
05 62 24 18 32

COMBES Clara
clara.combes@cdos31.org
05 62 24 18 03



MERCI DE VOTRE ATTENTION

